



Juillet 2016 - n°62

BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Infos Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence du Maire :

Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30

(prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet : www.recy.fr

Email : mairie@recy.fr

École Primaire Fernand VITRY :

03 26 68 44 37 ou 06 72 70 76 81

Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

www.assistante.maternelle.marne.fr si vous recherchez une assistante maternelle

Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne.
Tél. : 03.26.65.18.82.

Stop la PUB

Afin d'éviter la publicité intempestive dans les boîtes aux lettres, des autocollants « **Pas de pub, Merci !** » sont disponibles en Mairie.



Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public »	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement)	09 69 32 35 54	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr	pour toutes vos démarches administratives
www.marne.pref.gouv.fr	site de la Préfecture de la Marne
www.citesenchampagne.net	site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne
www.recy.fr	site de Recy

Objets trouvés / perdus

Lunettes, clefs, doudous, casquette, écharpe... Depuis quelques temps, des objets trouvés / perdus s'accumulent à la Mairie. N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie si vous avez perdu quelque chose.

Un sac rouge à l'effigie de Mc Donald's et un blouson rouge ont été oubliés à la Salle des Sports Pierre ARNOULD vendredi 1^{er} juillet. Si vous savez où ils se trouvent, merci de contacter la Mairie.



Recensement Militaire

ou Recensement citoyen

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



Tous les jeunes Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, les filles comme les garçons, doivent spontanément se faire recenser auprès de la Mairie.

Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement militaire permet également l'inscription d'office du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté.

Recensement de la population

Appel à candidature

Du **19 janvier au 18 février 2017**, la Mairie de Recy aura la charge de procéder au recensement de la population.

Cette enquête, qui revêt un caractère important, a évolué depuis 2012 puisque chaque personne aura la possibilité de répondre aux différentes questions via Internet.

Toutes les informations utiles seront communiquées lors du BIM de janvier 2017.



Durant cette période, un agent recenseur se rendra au domicile de chacun pour mener à bien cette opération.



À cet effet, nous lançons dès aujourd'hui un appel à candidature afin de recruter deux agents recenseurs, qui seront indemnisés en fonction du travail accompli.

Si vous êtes intéressés, merci de déposer dès maintenant, en Mairie (ou par mail), une lettre de motivation accompagnée du curriculum vitae.

La population totale de Recy, au 1^{er} janvier 2016, est de **1 065** habitants.

Élections

2017, année d'élections

L'élection Présidentielle se tiendra les 23 avril et 7 mai. Le bureau de vote fermera à 19 h 00, au lieu de 18 h 00.

Les élections législatives se tiendront les 11 et 18 juin.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 16 à 25 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir de l'année suivante.

Ainsi, pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le **31 décembre 2016**.

En cas de doute sur votre inscription sur la liste électorale de Recy, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Vote par procuration



Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au Tribunal d'Instance ou auprès des autorités consulaires.

Etat Civil

2016

Naissances



Tom PATÉle 19 mars

Valentin GUYOTle 31 mars



Romane GUILLAUME le 29 juin

Cléa BATY le 1^{er} juillet

Mariage



Sandra DURANTON & Xavier VALTER le 6 février

Daniela BOLIVAR SIMANCAS & Sébastien LAPINAle 11 mai

Évelyne LANDRAIN & Roger THIÉFINle 21 mai

Décès



Ludovic LEBEUF le 20 février

Georgette LEMAIRE née BÉRU le 23 février

Rudi JAMAR le 28 mars

Roger LEBEUFle 5 avril

Jean-Pierre ISSELINle 6 avril

Germaine BAILLY née BÉRUle 21 avril

Jacqueline LÉONARD née RÉMYle 25 avril

Francine AUGUSTE née MERCIERle 30 avril

Notre doyenne nous a quittés

Madame Germaine BAILLY, doyenne de notre village nous a quittés le 21 avril dernier à l'âge de 94 ans.

« Mémène », comme l'appelait affectueusement ses proches, s'est beaucoup impliquée dans la vie de notre village.

Durant de très nombreuses années, elle a apporté toute son énergie, sa passion, sa gentillesse dans les différentes missions qui lui étaient confiées à l'école en tant qu'ATSEM.

Bon nombre d'habitants du pays, aujourd'hui adultes, parlent d'elle avec beaucoup de tendresse.

Son engagement dans la vie associative fût également important.

Passionnée par le basket, elle ne manquait jamais un match de l'équipe première, jusqu'à l'année dernière.

À toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie.



Épicerie sociale

Par délibération en date du 1^{er} septembre 2015, le Conseil Municipal a décidé de conventionner avec "Le Marché de Pauline" du Centre Communal d'Action Sociale de Châlons en Champagne.

"Le Marché de Pauline", épicerie sociale, est un espace de vente destiné aux familles ou aux personnes seules dont les revenus sont modestes, après évaluation de leur situation. Il propose des produits alimentaires à un prix très réduit : 10 à 20 % de leur valeur, avec un engagement du/des Bénéficiaires de faire évoluer sa situation et d'être un acteur de cette évolution. Les bénéficiaires peuvent participer à des ateliers : cuisine, image de soi, expression, couture...

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



Distribution de compost 3^{ème} édition

Recy'clage



Le samedi 24 avril 2016 s'est tenue la 3^{ème} distribution gratuite de compost à la population. Une opération qui, en plus de rencontrer chaque année un franc succès, a pour objectif d'inciter les Recyots à utiliser les bacs de recyclage de déchets verts et de promouvoir le jardinage et l'embellissement des jardins.

Malgré le temps mitigé les Recyots sont venus en nombre retirer leur compost provenant de l'usine de recyclage de La Veuve. A cette occasion, certains jardiniers amateurs étaient venus avec boutures et graines qui se sont échangées autour d'un troc improvisé.

Les différents échanges, autour d'un petit café, ont permis aux conseillers municipaux présents de communiquer sur les projets de la commune à venir en matière d'environnement.

La Commission Environnement a réalisé une visite complète du village en vélo le lundi 13 juin et a sélectionné les trois plus belles maisons fleuries sans distinction de catégorie et sans inscription préalable.

Ces maisons seront présentées le 5 juillet au Jury Départemental.



Mr et Mme Michel LATOUR



Mr et Mme Jean-Pascal JACQUOT



Monsieur Pascal PARIS

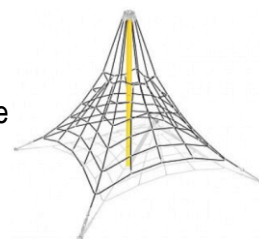
Villages fleuris

Après une mention « **très bien** » très encourageante en 2015, la Commission Environnement a pu bénéficier des précieux conseils du Comité Départemental de Tourisme et a suivi les préconisations qui lui ont été faites. Courant juillet, le Jury de Secteur visitera la commune et sera suivi du Jury Départemental qui, comme nous le souhaitons vivement, devrait attribuer la première fleur à Recy.

Réalisations 2015/2016

Un massif a été réalisé dans la pointe de la Voie de La Veuve et la Voie de l'Abeille, un massif Voie de l'Abeille et 11 cerisiers ont été plantés Voie de l'Abeille. Deux massifs ont été créés et 2 arbres plantés Allée Georges SIMON. La partie engazonnée longeant la Route de Saint Martin sur le Pré a été aménagée avec des filantes de graminées, des vivaces et des poiriers. Trois massifs ont été plantés Grande Rue suite aux travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs.

Afin de compléter notre parc de jeux situé à côté de la Salle des Sports Pierre ARNOULD, une structure à grimper a été commandée et les deux jeux à ressorts seront changés afin de garantir la sécurité des enfants et de faciliter l'entretien des appareils.



Collecte Sélective

 **N°Vert 0 800 875 615**

APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les encombrants	---	Fin du dispositif depuis le 1^{er} janvier 2016.
Le Papier	Point d'Apport Volontaire ⁽¹⁾	
Le Verre		

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

JOURS DE REPORT :

Bac vert → Lundi 15 août avancé au samedi 13 août.

RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !

Toutes les infos : www.citesenchampagne.net rubrique **Collecte sélective**

DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi au Samedi : 9 h à 19 h – Dimanche : 9 h à 13 h

Les particuliers peuvent y accéder gratuitement et y déposer : les déchets verts, les gravats, les encombrants, les cartons, le papier, le verre, la ferraille, le bois, les pneus, les piles et accumulateurs, les déchets toxiques en quantité dispersée (acides, solvants, peintures, colles, vernis, produits de traitement du jardin, aérosols...), les huiles de vidange, les batteries, les huiles alimentaires (fritures), les néons, les plaques en fibrociment.

Sont formellement exclus : les déchets radioactifs, les déchets amiantés, les fluides isolants, le silicone, les colles synthétiques, les eaux mazoutées, les suies, les néons et les tubes fluos.

Renseignements :  **N°Vert 0 800 875 615**

Déchèterie de JUVIGNY

Les habitants de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne peuvent également se rendre à la **déchèterie de JUVIGNY** (Route des Grandes Loges) aux horaires suivants : le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi (pour les particuliers uniquement) de 13h30 à 17h30.

Les déchets pouvant être apportés sont les mêmes que pour la déchèterie de Cités en Champagne.

Les dépôts pour les professionnels sont soumis à conditions.

Renseignements  **N°Vert 0 800 875 615**

Bien vivre chez soi...

...et avec ses voisins

Les beaux jours étant (presque) parmi nous, et afin de profiter au mieux de son jardin et des espaces publics, quelques règles méritent d'être rappelées :

TONDEUSE et outillage sonore :

Utilisation encadrée par arrêté préfectoral

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazons à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

	Les JOURS OUVRABLES	de	8 h 30 à 12 h 00	et de	14 h 00 à 19 h 30,
	Les SAMEDIS	de	9 h 00 à 12 h 00	et de	14 h 30 à 19 h 00,
	Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS	de	10 h 00 à 12 h 00.		

Trottoirs

La propreté et l'entretien des trottoirs est l'affaire de tous. Par conséquent, afin de préserver la sûreté et la commodité du passage dans nos rues, nous demandons à chacun de bien vouloir entretenir le trottoir se trouvant devant son habitation.

La taille des haies

Pour des raisons de sécurité et de visibilité aux abords des routes, il est rappelé aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de leurs haies dépassant sur le domaine public. Les arbres, branches, racines qui débordent sur le domaine public doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la charge des propriétaires.

De fait, il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur et à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.



Les déjections canines

Il est rappelé que des sacs à déjections canines sont disponibles gratuitement en Mairie.

Agir pour que notre commune conserve son cadre de vie agréable et conviviale.

De plus, nous rappelons que le **terrain de football est interdit aux chiens**.

Nous faisons appel au civisme de chacun... mon compagnon s'oublie ? Et bien, je ramasse...

MERCI AUX RECYOTS QUI LE FONT DÉJÀ !!!



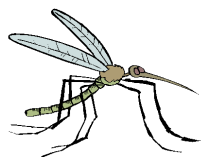
Les chiens (suite...)

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et ce afin de limiter tout risque d'accident, et veiller à la sécurité et à la tranquillité publique.

La peur des chiens, chez les petits et les grands, ne se maîtrise pas... Merci pour eux !

Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit (*arrêté préfectoral "bruit" du 25 avril 1990*).

Le moustique...



Malgré l'opération de démoustication, consistant à une pulvérisation d'un insecticide par hélicoptère à destination des larves, qui a eu lieu mi-mai, les conditions météorologiques ont largement contribué à la prolifération des moustiques.

Après l'Aube et la Haute-Marne, notre département vient d'être classé en vigilance Orange pour prolifération inhabituelle signalée. Il nous a été confirmé qu'un nouveau traitement s'avérerait inutile car son efficacité serait quasiment nulle.

Mais, ce moustique, qui est-il exactement ?

Les adultes, tant mâles que femelles, sont avant tout nectarivores, s'alimentant de nectar et du jus sucré des fruits mûrs pour couvrir leurs besoins énergétiques. Seule la femelle moustique pique, elle seule est hématophage. Notre sang est nécessaire pour la maturation de ses œufs. Elle peut aspirer jusqu'à deux fois son poids de sang (de 1 à 3 mg).

La durée de vie de ce Culicidé est de 2 à 3 semaines généralement.

Le climat favorisant l'arrivée des moustiques est une température extérieure entre 15 et 30°C, surtout quand l'humidité ambiante est élevée, par exemple, les soirs d'été et par temps orageux.

Quand la femelle moustique pique, elle injecte de la salive, un anticoagulant, qui lui permet d'aspirer et de conserver le sang liquide et qui provoque brûlures, rougeurs, démangeaisons ... C'est cette salive qui provoque les démangeaisons.

QUELQUES CONSEILS POUR :

Aider à lutter contre la démangeaison

- *L'eau glacée* : Appliquer une compresse d'eau glacée,
- *Le vinaigre* : Appliquer une compresse imbibée de vinaigre blanc,
- *L'huile essentielle de lavande* : Masser le bouton avec 2 gouttes d'huile essentielle de lavande diluée dans un peu d'huile,
- *Le sachet de thé humide* : Appliquer sur la piqûre un sachet de thé mouillé.

Se protéger du moustique avec des anti-moustiques naturels

- *Le basilic* : Une ou plusieurs plantes de basilique en pot
- *Le thé et l'ail* : Un ou plusieurs bols d'infusion de thé dans laquelle vous aurez pressé une gousse d'ail pressée.
- *L'orange* : Une ou plusieurs oranges piquées de clous de girofle
- *Le géranium* : Des bouquets de géranium ou des géraniums en pot
- *La menthe* : Des bouquets de menthe
- *L'essence de lavande* : vaporiser sur vos ampoules électriques avant de les allumer
- *Le jus de citron* : Masser préventivement les zones découvertes de votre corps avec du jus de citron

Travaux réalisés en 2016 et à venir

Bâtiments

École

Mise en place d'un visiophone afin de permettre aux enseignantes et au personnel communal de filtrer les entrées au sein de l'école.

Coût des travaux : 15 000 €

Salle des Sports Pierre ARNOULD

Achat et mise en place de jeux pour enfants dans les espaces verts près de la Salle des Sports Pierre ARNOULD.

Coût des travaux : 18 500 €

Salle orange

Mise en place d'un plafond acoustique, avec intégration d'un éclairage à LED. Remplacement des stores vénitiens par des stores californiens.

Coût des travaux : 5 500 €

Mairie

Réalisation à venir de l'accès Mairie et de la Salle Léon Changenot pour les personnes à mobilité réduite avec un réaménagement complet de la rampe d'accès et des escaliers (jardinière, éclairage, etc...).

Coût des travaux estimé: 36 000 €

Salle des Fêtes Maurice SIMON

Réalisation d'un plafond acoustique pour la scène et éclairage à LED.

Coût des travaux : 8 600 €



Clôture et abri de jardin

Autorisation préalable

Vous souhaitez installer un abri de jardin ou édifier une clôture ?

Des règles d'urbanisme s'imposent, n'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous accompagnera dans votre démarche de déclaration préalable, indispensable afin d'obtenir une autorisation.

Voirie et divers

Route de Saint Martin sur le Pré et Voie de l'Abeille

Création de massifs floraux et arbustes, achats de jardinières et suspensions florales.

Coût des travaux : 12 000 €

Terrains De Tennis

Nettoyage, réfection des peintures au sol et marquage.

Coût des travaux : 10 000 €



Voie Chanteraine

Réfection complète de l'éclairage public de la route de Louvois au carrefour du lotissement en cours de réalisation.

Coût des travaux estimé: 18 000 €

Impasse du Manège

Réfection complète de la voirie, éclairage public et travaux d'aménagement divers.

Coût des travaux estimé : 60 000 €

Rue Montante

Création d'un jardin d'expression à l'angle de la rue des Cotons, aménagement du parking.

Coût des travaux estimé : 30 000 €

École

Au revoir et Merci Maîtresse Ghislaine...

Arrivée à Recy pour la rentrée des classes 2000 – 2001, **Madame Ghislaine DEJEU** a décidé de faire valoir ses droits à la retraite après toutes ces années passées à l'école de Recy.



Nous la remercions pour son engagement, son éducation et son expérience à destination de nos enfants qui n'oublieront pas Maîtresse Ghislaine.

Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite, entourée de sa famille, ses enfants, ses petits enfants et de ses amis.

Bienvenue à Madame Dorothee THIEL qui rejoint l'équipe enseignante et aura la charge de la classe des Moyens et Grands.

Effectifs prévisionnels 2016 – 2017

Les effectifs prévisionnels de l'école primaire sont les suivants :

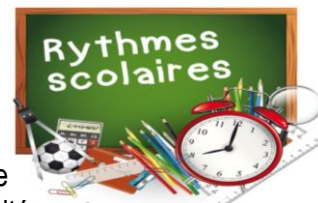
- **2** tout-petits, **15** petits et **5** moyens pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
- **10** moyens et **12** grands pour Dorothee THIEL aidée de Marylise SIMON
- **12** CP et **12** CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
- **7** CE1 et **17** CE2 pour Catherine STROBBE,
- **17** CM1 et **11** CM2 pour Marie-France CANAMAS.

Soit un effectif de **120** enfants.



Réforme des rythmes scolaires

Une nouvelle année scolaire vient de s'achever et le bilan de la réforme des rythmes scolaires est toujours aussi satisfaisant. Les retours positifs des parents nous confortent dans le maintien des différentes activités mises en place pour tous nos enfants de l'école. Par conséquent, les activités seront maintenues l'année prochaine et nous cherchons à diversifier encore l'offre afin de toucher un maximum d'enfants de tout âge. Aujourd'hui, nous proposons une large variété d'activités : Activités manuelles, Anglais, Bridge, Contes, Musique, Jeux, Lecture et Pause Cartable. Cette année, le bonhomme Carnaval a été réalisé par les enfants fréquentant les activités.



De plus, nous accompagnons les enfants pratiquant la Gym Enfant à la Salle des Sports Pierre ARNOULD le jeudi.

Pour la prochaine rentrée des classes, nous maintiendrons le coût d'un euro par présence, le matin et l'après-midi. Cependant, le Conseil Municipal, par délibération en date du 31 mai 2016, a décidé d'appliquer la facturation de toutes les activités pour les élémentaires dès 15 h 45, compris la Pause Cartable. Cette décision a été prise dans un souci d'équité avec les enfants de la maternelle pour qui la facturation est prise en compte dès la fin de l'école, soit dès 15 h 45.



Anglais



Tambour



Clairon

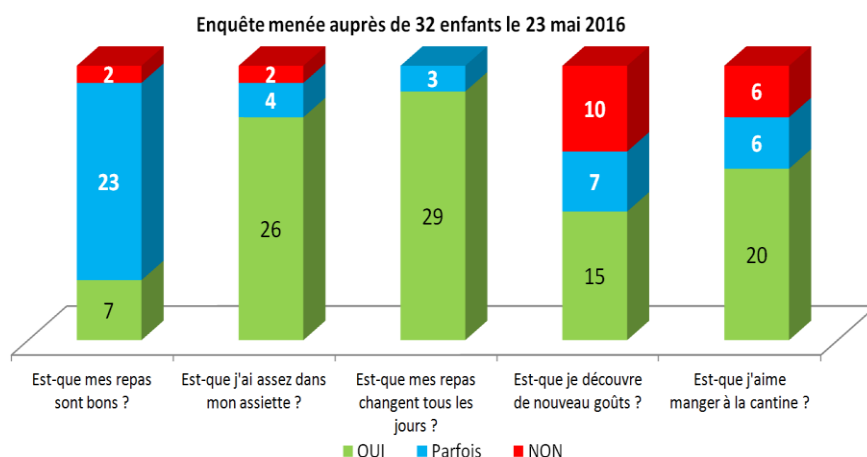
Merci aux intervenants Musique, à la section Bridge de l'ERSM, à Karen VITRY pour l'initiation à l'anglais et au personnel communal pour la qualité de leurs interventions, chacun dans leur domaine.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Mairie : mairie@recy.fr.

Restauration scolaire :

Lundi 23 mai, la commission Vie Scolaire a pris part à un déjeuner avec les enfants, afin de se rendre compte de l'organisation mise en place pour le service mais également de pouvoir juger la qualité des repas.

Les élus ont pu se rendre compte de la qualité et la variété des produits servis. Ce moment partagé avec les enfants fût l'occasion de mener une petite enquête de satisfaction auprès des enfants présents. Le résultat est le suivant :



Nous avons également relevé quelques requêtes dans nos petits gastronomes :

« des aliments d'autres pays – des frites – des steaks hachés – pas de quenelle – plus de gâteaux en desserts – plus de variétés de légumes – varier les viandes – goûts des desserts pas toujours top – plus de trucs bons (crêpes...) – frites tous les vendredis – faire un self-service – découvrir de nouveaux goûts – ce que je préfère, c'est la salade – nuggets tous les jours – plus de glaces... »



Tarification cantine

Le Conseil Municipal, par délibération en date du 31 mai 2016, a décidé d'appliquer la revalorisation tarifaire liée à l'évolution du prix des denrées alimentaires.

À cet égard, à compter du 1^{er} septembre 2016, le prix du repas régulier passera de 4,95 € à 5,00 € (et de 5,40 € à 5,45 € pour le repas occasionnel).

Toutes les infos sur notre prestataire de livraison des repas : www.api-restauration.fr

Remise des dictionnaires



Cette année, un grand changement a eu lieu lors de la réception en Mairie des élèves des cours moyens de Madame CANAMAS, puisque le traditionnel dictionnaire, offert jusqu'alors aux futurs collégiens, a été remplacé par la calculatrice scientifique demandée au collège. Les 15 élèves du CM2 se sont donc vus remettre cette calculatrice accompagnée d'une clef USB aux couleurs de Recy.



École numérique

À la prochaine rentrée scolaire, toutes les classes seront dotées d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif), d'un ordinateur portable et d'un tableau blanc, comme est équipée actuellement la classe de Madame BOURDON.

En effet, la commune a investi dans 4 VPI, 4 ordinateurs portables et 3* tableaux blancs type Velléda (*une classe étant déjà équipée).

Coût du matériel : 9 000 €.

L'école de Recy définitivement tournée vers le numérique !



Commémoration du 08 Mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai a de nouveau rassemblé de nombreux Recyots sous un ciel d'azur. À cette occasion, **Monsieur Jean-Claude GEORGE** a été décoré de la médaille commémorative de la Guerre d'Algérie.



Plan de Sauvegarde Communal

Samedi 18 juin, 24 personnes, élus et membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile ont participé à une séance d'instruction sous la direction de Philippe LOUIS, responsable technique, afin de faire connaissance avec les matériels, les outils et leurs lieux de stockage ainsi que leur mise en œuvre (pompe d'aspiration, groupe électrogène, tracteurs). Cette séance a permis d'établir un inventaire des compétences disponibles et de réfléchir aux conditions d'accès.



AGENDA 2016

Quand ?*	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Juillet			
Du 11 au 29	Centre Aéré (CLSH)	Familles Rurales	Écoles
Du 11 au 29	Camps d'Ados	Basket	Salle Pierre ARNOULD
Jeudi 14	Fête Nationale	Comité des Fêtes - Recy vit ! / Mairie	Salle Maurice SIMON
Samedi 23	Repas Pique-Nique	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Septembre			
Vendredi 9	Présentation des équipes	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Samedi 10	Bourse aux vêtements	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Octobre			
Samedi 1 ^{er}	Repas des Aînés	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
15 et 16	Salon des Arts et du Terroir	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Samedi 5	Choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Vendredi 11	Armistice 1918	Mairie de Recy	Salle Maurice SIMON
Vendredi 18	Beaujolais Nouveau	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Dimanche 20	Brocante	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Décembre			
3 et 4	Téléthon		

*certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur www.recy.fr rubrique « Agenda »



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

30 av. général de Gaulle

51 100 REIMS

03.26.79.12.05

contact@spf51.org

www.secourspopulaire.fr/51

Location de salles

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de salle de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ALAIN DERVIN	7 rue des Champs.....	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	CATHERINE JACQUOT		03 26 65 09 17
.....	SYLVIANE JACQUET.....		03 26 65 69 43
.....	JEANNE-MARIE BASSUT		03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ / POINT LECTURE.....	LYSIANE DERVIN	7 rue des Champs.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umailly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS.....	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
ACCUEIL LOISIR SANS HÉBERGT.....	EMMANUELLE HERMANT		09 51 31 36 03
REPAS DES ANCIENS	CHANTAL CHANGENOT	3 ruelle Jean Le Bon	03 26 65 67 18
CARTES ADHÉRENTS.....	ANNIE MARCHAL	38 rue Marcel Jesson.....	03 26 65 24 85
ENTR'AIDE ET AMITIÉ	KAREN VITRY	11 rue Chanteraine	03 26 65 11 48
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	BERNARD COLIN	10 voie de l'Abeille	09 54 31 81 09
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	CLAUDIA DAGUET	10 rue de la Seneuzerie	03 26 65 71 33
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON.....	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	ALAIN DURAND.....	37 Grande Rue	03 26 69 82 89
BALADYS	CHARLOTTE.....		06 59 69 19 82
ERSM BASKET	VÉRONIQUE JESSON.....	1 rue Chanteraine	03 26 68 00 97

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS À RECY

SECTION BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION TENNIS	OLIVIER KARAS.....	3 rue Chanteraine	06 95 58 00 13
SECTION DANSE	MÉLANIE CAUVIN	ersm.danse@yahoo.fr.....	03 26 66 06 21
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson.....	06 03 39 74 77
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE		06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	AUORE DEFORGE	12 Chemin de l'Umailly	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	MARIE-NOËLLE PIAT	6 rue des Jardins	03 26 68 26 45
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT		06 87 16 84 54
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI		06 50 25 16 54

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax :
03.26.64.22.92.

26^{ème} Raid Suisse-Paris

Du 18 au 21 août aura lieu le 26^{ème} Raid Suisse-Paris, rallye automobile, avec un passage dans le département de la Marne les vendredi 19 et samedi 20 août.

Toutes les infos : www.raid.ch/s-sommer/home.php

RAID
SUISSE-PARIS
RALLYE INTERNATIONAL
18.-21. AUGUST 2016



Paroles aux Associations

Section Tennis de l'ERSM

Après une année d'activité, la section Tennis est en plein essor avec une vingtaine de familles présentes au sein du club. Nous remercions la Mairie qui a rénové, courant juin, les deux courts de tennis.

La deuxième saison a débuté avec toujours autant de plaisir à accueillir tous les participants.



Le mode d'abonnement qui est mis en place n'est pas individuel, mais familial (parents, enfants).

Ainsi, le coût par famille est de 20 € du 1^{er} juin au 31 mai de l'année suivante, auquel s'ajoute 20 € de caution pour la clé permettant l'accès aux terrains.

Pour tous renseignements et abonnement : Olivier KARAS, Président de l'ERSM Tennis, au 06.95.58.00.13 (tél. ou sms), ou par e mail : olivier.karas@free.fr – Olivier JAMAR, Trésorier, au 06.09.38.65.71 ou ojamar@jamar.fr

Section Bridge de l'ERSM

La section bridge de Recy se retrouve tous les mercredis salle Georges Bailly de 20h30 à 23h (*sauf juillet et août*), pour le jeu de la carte, les séances sont ouvertes à tous...

... passez nous voir !



Cette année scolaire se termine avec une 2^{ème} expérience en activité périscolaire, et un groupe de 5 élèves de CM1 bien assidus aux cours de bridge. Les enfants se retrouvent chaque semaine autour de la table pour jouer, suivant le programme découverte « **Les Espoirs du Bridge** ». Nous sommes prêts à poursuivre cette activité avec les jeunes, et proposerons de reprendre et continuer cet apprentissage dès la rentrée scolaire prochaine.

Nous proposons aussi à tous les intéressés et les curieux, de venir découvrir ce jeu de carte, et vous donnons rendez-vous :

Mercredi 7 septembre à 20h30

Inscriptions ouvertes à tous les débutants

Cours d'une heure par semaine pour l'initiation au bridge

Ces cours s'adressent à tous les amateurs de jeux de cartes, vous serez installés cartes en main autour de la table pour commencer votre entraînement à ce jeu et partager un moment convivial.

Et pour toutes informations, contactez :

- Marie-Noëlle PIAT au 03.26.68.26.45 / 06.71.18.23.10 – marienoelle.piat@free.fr
- Jacques VITRY au 03.26.65.85.15 / 06.29.21.80.09 – jacvitry@aol.com

Section Gym Volontaire de l'ERSM

Ce club propose un cours de Stretching, une activité qui regroupe différentes techniques d'étirements pour les pratiquants de tout âge et ouvert à tous. Cette activité est encadrée par une animatrice diplômée. Une gymnastique d'entretien évolutive, non compétitive en toute convivialité.

Date de rentrée : jeudi 15 septembre 2016 - Le jeudi de 10h45 – 11h45 – Salle Pierre ARNOULD à Recy.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire sur place. Nous espérons vous trouver en pleine forme après de bonnes vacances.



Le Football Club Saint Martin sur le Pré – La Veuve – Recy

Les beaux jours arrivent et les manifestations des semaines à venir se préparent activement :

Lors du dernier rassemblement des équipes féminines à Murigny, les filles ont pu poser avec un ancien joueur du Stade de Reims, mais elles préfèrent leur coach... ➔

Les résultats de nos différentes équipes sont encourageants et le travail fourni par nos éducateurs commence à porter ses fruits.

Quelques photos :



*Nous commençons aussi à préparer la saison prochaine et nous recherchons des personnes intéressées pour encadrer, entraîner et faire progresser les jeunes de notre club.
Pour tous renseignements, contacter le secrétariat au 03.26.64.22.92.*

Sun Dance

L'association Sundance, à Recy, est née de la volonté de partager une passion pour les danses latines.

Sundance privilégie le travail avec des professeurs de qualité qui portent les mêmes valeurs que l'association.

Ils peuvent venir de Paris ou de Troyes en passant par Châlons en Champagne...

Plusieurs activités sont proposées : des **Danses Latines** (Salsa, la Bachata, Kizomba) ainsi que de la **Zumba**, du **Piloxing** et du **Pound**.

L'association se veut familiale et souhaite d'abord que les adhérents y trouvent de la bonne humeur, des moments de partage autour de l'effort ou d'une passion commune.

Des événements annuels sont également proposés comme des **ZUMBA PARTY**, des stages de perfectionnement ou des soirées dansantes, pour davantage de partage et de moments de convivialité.

Toute personne intéressée est d'ores et déjà invitée aux **Portes Ouvertes** :

- de la Zumba : mardi 13 septembre Salle des Sports Pierre ARNOULD à Recy.
- des **Danses Latines** : Jeudi 15 septembre à 19h00 salle Léon CHANGENOT.



L'ERSM Basket

Un club jeune et dynamique...

En cette fin de saison, l'ERSM Basket comptabilise 231 licenciés (60 de plus qu'en mai 2014), dont 198 joueurs pour les 13 équipes engagées en championnat.

140 d'entre eux ont moins de 18 ans, parmi lesquels nos 77 jeunes de l'école mini-basket : Baby, Mini et Poussin.

Devant l'augmentation conséquente des licenciés, nous sommes à la recherche d'Officiels (Arbitres, Marqueurs, Chronomètres) et d'entraîneurs. Alors, si vous aimez le basket, sans le pratiquer, si vous souhaitez vous former pour entraîner les jeunes, pour arbitrer ou tenir la table de marque, rejoignez-nous !

Nous ouvrons une école d'arbitrage à la rentrée 2016 – Avis aux amateurs ☺

La mise en place de la commission Basket féminin, la saison dernière, a permis d'engager une équipe poussine en excellence département. Nous espérons que la vingtaine de jeunes pousses, réunie le 28 mai dernier pour découvrir le basket, aura à cœur de former une nouvelle équipe pour la saison 2016-2017.



Julie recrute, pour son équipe de PomPom, des petites jeunes filles, à partir de 6/7 ans, et des plus grandes dès 12/13 ans

Répétitions : mercredi après-midi de 17 à 18h pour les petites – de 18 à 19h pour les grandes.



Les équipes bénévoles : Chacune des 12 commissions thématiques a son responsable ! Votre engagement, même partiel, dans l'une d'entre elle, ne nécessite pas de connaître ou pratiquer notre discipline, ni de se licencier.



Vous êtes artiste, vous êtes formé en communication, en organisation... Vous êtes informaticien... Vous êtes commercial... Vous êtes organisé, rigoureux... Vous avez un peu de temps libre ? Venez partager vos compétences !
Merci.

Durant les vacances scolaires d'octobre, février et avril, l'ERSM Basket organise des stages de perfectionnement

Nous terminons cette saison sur des résultats plus qu'encourageants :

Poussins Excellence Département : 4^{ème} - Poussins Honneur Département : 4^{ème} - Poussines Excellence Département : 6^{ème} - Benjamins Honneur Département : 2^{ème} - Benjamins Région : 5^{ème} - Minimes Région : 5^{ème} - Cadets Région : 7^{ème} - Juniors Honneur Département : 7^{ème} - Seniors Féminines Inter-Départements : 2^{ème} - Seniors Honneur Département : 9^{ème} - Seniors Honneur Région : 3^{ème} - Seniors PréNationale : 7^{ème} - Seniors Nationale 3 : 3^{ème}.

Notons les titres de Vice-Champions de la Marne pour nos Poussins Excellence Département et nos Seniors féminines

L'agenda :

- **Camp d'été** : du 11 au 29 juillet pour les 12-17 ans (tarif privilégié pour les Recyots, même non licenciés au club),
- **Les Seniors 1** seront sur la foire de Châlons en Champagne le samedi 27 août,
- Reprise des **entraînements** : lundi 5 septembre,
- **Ouverture officielle de la saison 2016-2017** : vendredi 9 septembre à 19h avec la présentation des équipes,
- Après-midis « **Portes Ouvertes** » pour les plus jeunes (5 à 11 ans) : mercredi 7 et 14 septembre,
- **Reprise du championnat de NM3** : samedi 24 septembre,
- **Basket loisir** : mardi de 20 à 22h- Halle des sports de Saint Martin sur le Pré.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'ERSM Basket www.ersmbasket.fr ou sa page  : ERSM Basket

Comité des Fêtes - Recy vit !

Samedi 23 avril à 15h30 plus de 100 enfants de notre commune ont pris possession de la salle Maurice Simon pour assister à un spectacle musical interprété par "GOLOSO" : **Minute Cocotte**.



Les spectateurs enfants et parents venus nombreux ont été clients d'un restaurant un peu spécial un restaurant pour oreilles.

Le chef d'orchestre (*Romain CHANGENOT*), aidé de son fidèle Emilio, a régalé tout le monde de délicieuses compositions à base... d'ustensiles de cuisine.

Un véritable goûter a clôturé l'après midi.

A noter que cette manifestation, organisée par le Comité des Fêtes - Recy vit !, était entièrement gratuite.



Info : www.goloso.fr

